

privileges ; ce sont eux qui ont commencé. Ils ont débauché ma milice ; & d'autorité absolue , ils s'en sont emparés. Si l'on examine les dates de leurs commissions & des miennes , & si l'on considère toutes les déclarations qui ont été faites , il se justifiera clairement que ce n'est point moi , mais eux qui sont les auteurs de ces troubles funestes. Je ne prétends point pourtant charger les deux chambres du parlement de la coupe de ces crimes énormes qui me sont imposés (& dont j'espère que Dieu fera voir la fausseté) , à Dieu ne plaise que j'en aie la pensée ; la charité m'en empêche. Je veux croire qu'ils en sont innocens , & que la principale cause de tant de sang répandu vient plutôt de la malice des mauvais ministres qui étoient interposés entre eux & moi. Je dirai pourtant en passant , que je ne m'en trouve point coupable , & prie Dieu qu'ils puissent en dire de même. Mais quoi qu'il en soit , je ne suis pas si peu chrétien , que je n'avoue que les jugemens de Dieu sont équitables contre ma personne ; & que bien souvent il permet , pour satisfaire à sa justice , que l'on rende des arrêts injustes , & je dirai là-dessus , que cette justice divine venge sur moi par un jugement inique , un arrêt injuste que j'ai permis avoir été mis à exécution. Je ne vous ai dit ceci que pour vous montrer que je suis innocent de ce que l'on m'impute (Le roi s'étant tourné , s'aperçut que deux personnes écrivoient son discours ; il leur